

Image not found or type unknown



## Changement de prix loyer

Par **Remilou**, le **20/11/2020** à **15:29**

Bonjour on me change le prix de mon loyer professionnel au 01/12 on me l'a stipulé par téléphone du coup je leur ai demandé une trace écrite , ils vont me faire signer un nouveau bail ! La question que je me pose est : je viens de leur adresser un courrier pour résilier le bail dans les six mois (délai légal ) mais du coup vu que je vais devoir signer un nouveau bail pour le montant du loyer qui change est ce que je dois refaire un nouveau courrier ? Ou cela ne change en rien mon préavis ? Merci beaucoup de vos réponses